



## RAPPORT SUR L'ENROLEMENT ET LE PROFILAGE DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A BENI, RDC DECEMBRE 2021



© UNHCR/Ibrahima Diane/Décembre 2021

Les crises successives qui ont secoué le territoire de Beni du Nord-Kivu depuis 2014 ont entraîné un déplacement massif interne et externe de populations. Plus de 20.000 ménages déplacés ont été recensés par les autorités en 2021. Fort de son expertise en matière d'enregistrement, le HCR a fourni son appui à la vérification et au profilage des personnes déplacées internes vivant en majorité dans des familles d'accueil dans la ville de Beni. Le présent rapport fournit les éléments clés de cet exercice mené en décembre 2021.

## Contenu

<b>SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS</b> .....	3
<b>OBJECTIFS</b> .....	3
<b>KEY FINDINGS</b> .....	5
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	6
<b>COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES</b> .....	6
<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b> .....	7
<b>DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE</b> .....	7
<b>TAILLE ET COMPOSITION DU MÉNAGE</b> .....	7
<b>LOGEMENT</b> .....	9
.....	9
<b>PROFIL DES MENAGES</b> .....	9
<b>LIEU D'ORIGINE</b> .....	13
<b>BESOINS IMMÉDIATS</b> .....	14
<b>DEFIS DE PROTECTION</b> .....	15
<b>DOCUMENTATION</b> .....	15
<b>ENFANTS A RISQUES</b> .....	15
<b>AUTRES VULNÉRABILITÉS</b> .....	15
<b>ÉDUCATION</b> .....	17
<b>FRÉQUENTATION DES ECOLES DANS LE LIEU DE DEPLACEMENT</b> .....	17
<b>ENFANTS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE</b> .....	18
<b>NIVEAU D'EDUCATION</b> .....	18
<b>DÉFIS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	19
<b>LES DÉFIS</b> .....	19
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	19

# SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

Avec plus de 5,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, la République démocratique du Congo (RDC) accueille la plus grande population déplacée en Afrique. Parmi eux, près de 2 millions se trouvent au Nord-Kivu. Le HCR renforce les capacités locales dans des zones avec forte concentration de PDI



afin de prévenir et répondre aux violations des droits humains. La situation à l'Est de la RDC reste une des crises humanitaires les plus complexes en Afrique. La violence continue perpétrées par les groupes armés, les combats avec les groupes armés et les contre-opérations par les FARDC (Forces Armées de la République démocratique du Congo) ont mené à une augmentation des déplacements de civils et des violations des droits humains, en particulier dans la province du Nord-Kivu.

Des déplacements de population se sont intensifiés depuis décembre 2020 vers la ville de Beni en provenance des villages environnants, notamment dans la zone de santé de Mutwanga, suite à des attaques perpétrées par des groupes armés. En 2021, selon une estimation de la Protection civile, 20.000 ménages ont été déplacés et se sont installés à Beni. Ayant été reçus dans les familles d'accueil et certains lieux comme les écoles et les églises, ces ménages éprouvent des besoins en Abris, en AME, en vivres et en eau et assainissement. Début 2021, une évaluation effectuée par les membres du Cluster Protection faisait état de l'arrivée dans la ville de Beni entre 11.000 à 13.000 ménages, fuyant une résurgence de violences dans la zone de santé de Mutwanga dont la majorité serait repartie vers le mois de juin. Les autorités de la ville à travers la Protection Civile ont alerté sur l'arrivée de plusieurs vagues totalisant 5.641 ménages nouvellement déplacés de septembre à novembre.

## OBJECTIFS

Dans ce contexte, les autorités locales, avec l'appui technique de HCR, ont conduit un exercice d'enrôlement et de profilage de personnes déplacés internes dans la ville de Beni. Plusieurs objectifs ont été poursuivis pendant cet exercice.

- a) Supporter les autorités locales dans la collecte de données suite à l'afflux des déplacés dans la ville de Beni.
- b) Conduire un exercice d'enrôlement qui permettrait d'avoir des données beaucoup plus fiables sur les déplacés internes. Les données seront désagrégées par sexe et tranche d'âge.

- c) Profilage niveau ménage des déplacés internes et identification des personnes en condition de vulnérabilité avec des besoins spécifiques en vue d'améliorer la réponse humanitaire et de mieux cibler l'assistance.
- d) Renforcer la capacité de collecte et d'analyse des données sur les personnes en condition de vulnérabilité des autorités locales par la mise en place des procédures opérationnelles standards liées à l'enregistrement initial et l'enregistrement continu des déplacés internes.
- e) Produire une liste de données des déplacés internes de la ville de Beni pour le compte des autorités locales.

## PRINCIPAUX RESULTATS

L'exercice a été mené du 30 novembre au 19 décembre 2021 et a révélé les éléments suivants :

- ❖ **5.394** ménages de **15.072** individus ont été enrôlés dans notre base de données sur un total de 20,274 ménages préenregistrés dans les registres des Comités de PDIs, des comités de quartier et de la Protection civile et d'exercices menés par d'autres acteurs.
- ❖ Un peu plus de **25%** des ménages sont arrivés en Avril 2021.
- ❖ Près de **75%** des ménages déplacés vivent en location à Beni.
- ❖ Plus de **37%** des ménages proviennent des quartiers de Lume, Kyomole et Malambo, et des communes de A.C. de Lume et A.C. de Bulungo et se sont installés majoritairement dans 5 quartiers de la ville qui abritent à eux seuls plus de **52%** des déplacés.
- ❖ Les ménages de taille 1 représentent **39%** des ménages enregistrés, avec **75%** de femmes contre **25%** d'hommes chefs de ménage.
- ❖ Les déplacés internes continuent à vivre principalement de **l'agriculture (82%)** qui constituait déjà leur principale occupation avant le déplacement.
- ❖ Les besoins prioritaires exprimés sont en récipient de stockage d'eau, articles de ménages, habits, couverture et draps et support de couchage.
- ❖ Le risque le plus élevé que courent les enfants déplacés, est celui de ne pas aller à l'école.

## COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES

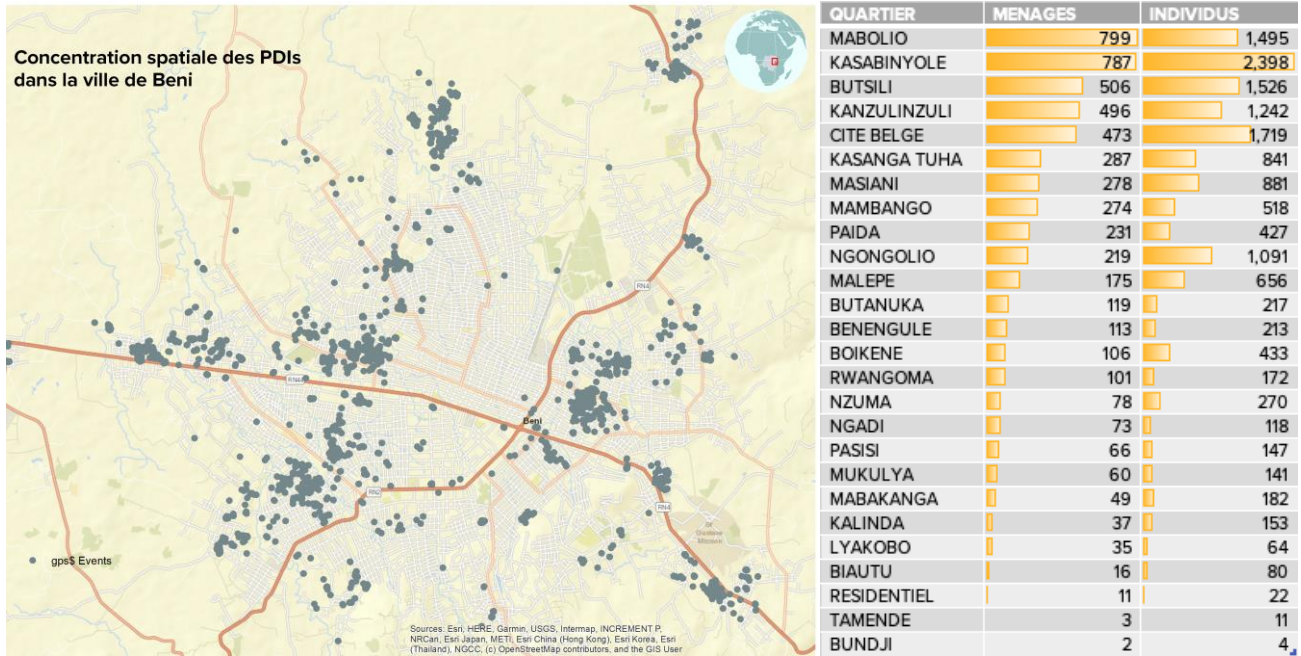
Les déplacés internes enrôlés font partie d'une liste partagée par les autorités. La Protection civile a été désignée par le Maire de Beni comme structure pour accompagner dans la mise en œuvre de l'opération. 5.547 ménages provenant des registres manuscrits fournis par le bureau de la Protection civile ont été numérisés par l'équipe qu'on a formée sur place pour l'exercice et 14.728 ménages provenant d'exercices de pré-enregistrement effectués par d'autres agences ont été partagés par la Protection Civile. Ces listes ont été dépouillées des doublons. Les données manquantes, comme le quartier dans lequel se trouve le ménage préenregistré, ont été rajoutés.

Les ménages dans la liste consolidée obtenue ont été codifiés de façon à obtenir un code unique pour chacun. Les jetons avec un code à barres ont été produits pour aider à l'identification des ménages à enrôler. Les enquêteurs, munis des jetons d'identification et avec l'aide d'accompagnateurs qui sont pour la plupart des Chefs de Quartier, ont ensuite procédé à l'encodage des données sur les déplacés internes. Un jeu de données a été arrêté et a permis de collecter non seulement les données biographiques mais aussi des informations sur les besoins et vulnérabilités des personnes déplacées. Les données ont été collectées sur un formulaire Kobo à partir des téléphones portables équipés de l'application. Tout au long et à la fin de l'exercice, le contrôle qualité est effectué pour s'assurer de la cohérence des données collectées et de l'absence de doublons.

# PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

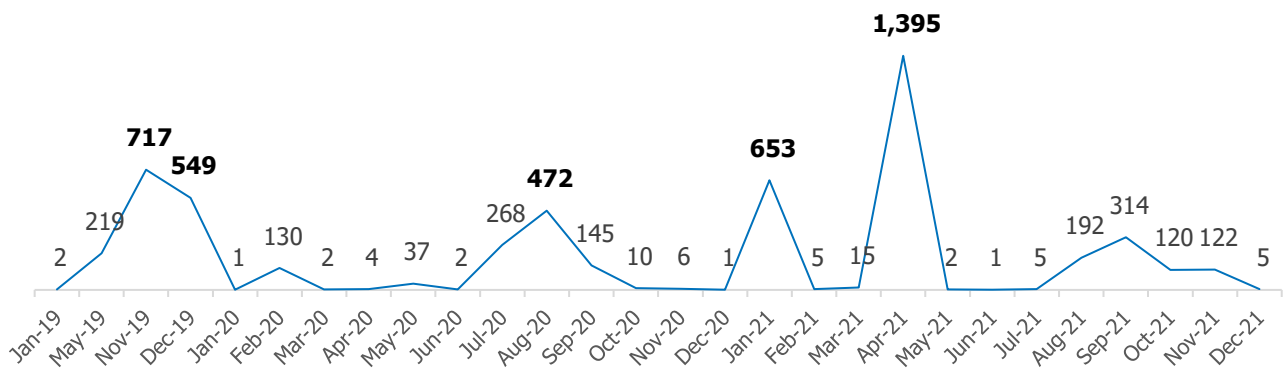
La ville de Beni est divisée en 30 quartiers. 25 des quartiers abritent des familles de déplacés dont plus de la moitié se retrouvent essentiellement dans 5 quartiers de la ville: Mabolio, Kasabinyole, Butsili, Kanzulizuli et Cité Belge.



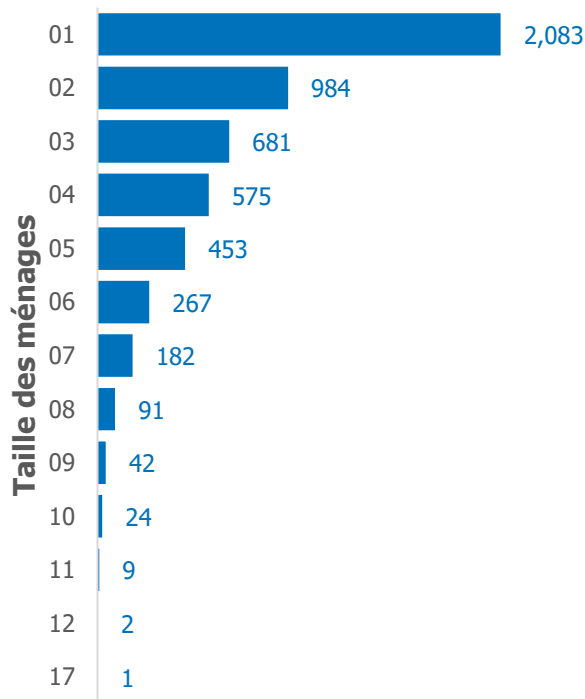
## TAILLE ET COMPOSITION DU MÉNAGE

La majorité des déplacés sont arrivés principalement entre novembre et décembre 2019, en août 2020, en janvier 2021 et en avril 2021.

### Ménages Déplacés internes dans la ville de Beni par mois d'arrivée



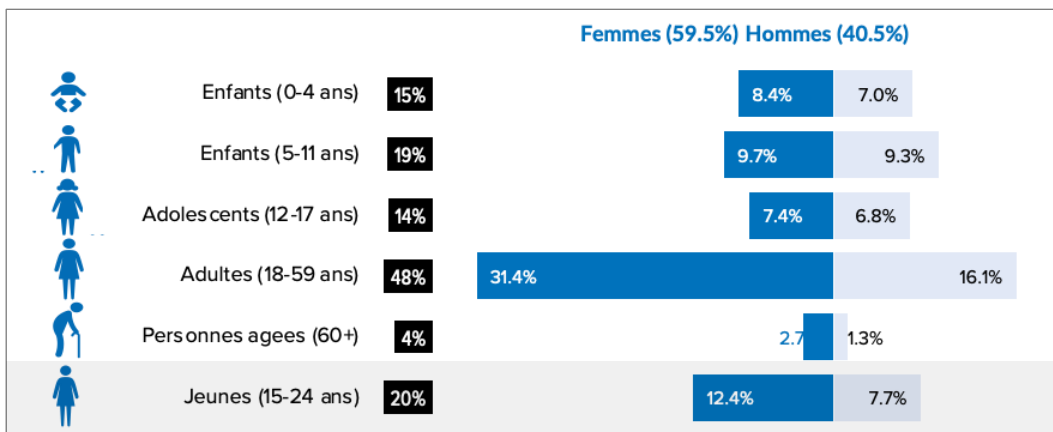
## Distribution des ménages par taille



La plus grande taille de ménage de déplacés a été enregistrée dans le Quartier de Ruwenzori avec 17 personnes, aire de santé Boikene. La taille moyenne des ménages est de **2,8** individus.

**39%** des ménages enregistrés sont de taille unitaire (01).

## Tranche d'âge par sexe des personnes enregistrées

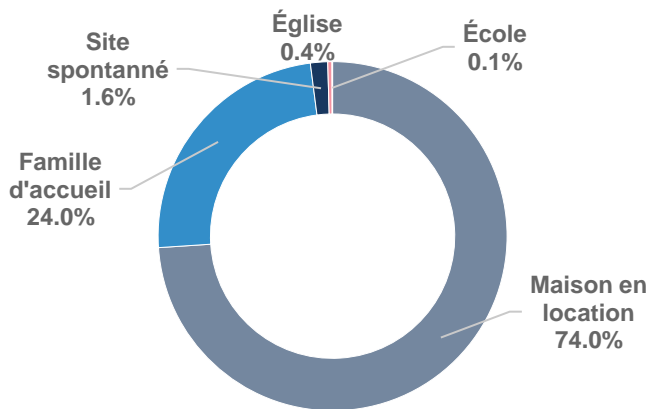


Le graphique de la pyramide des âges représente la répartition par âge et par sexe de la population de déplacés. On y observe un ratio Femmes/Hommes de **3:2**. Près de la moitié de la population est composée d'adultes en âge de travailler (18-59 ans), et l'autre moitié est composée d'enfants de 17 ans et moins. Quatre pour cent (**4%**) de la population a plus de 60 ans. Les femmes entre 18-59 ans constituent **31.4%** de la population et les filles **25.5%**.



## LOGEMENT

### Type d'hébergement des personnes déplacés à Beni



La majorité des personnes déplacées vivent en location soit **74%**. Celles qui vivent en famille d'accueil représentent **24%**.

## PROFIL DES MENAGES

Près de 89% des ménages sont dirigés par un adulte âgé de 18 à 60 ans, tandis que 8% sont dirigés par un adulte âgé de 60 ans et plus et 2,7% des ménages sont dirigés par des enfants non accompagnés. Soixante-dix-huit pour cent (78%) des ménages sont dirigés par une femme et 22 % par un homme. La principale cause de déplacement qui est ressortie pendant les entretiens, ce sont les **conflits armés**. **38%** des ménages sont à leur premier déplacement vers Beni, tandis que **29%** sont à leur 2<sup>e</sup> déplacement et **22%** à leur 3<sup>e</sup>.

### Tranche d'âge des femmes et hommes chefs de ménage

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total	%
0-4	119	25	144	2.7%
5-11	0	3	3	0.1%
12-17	44	12	56	1.0%
18-59	3,753	1,025	4,778	88.6%
60+	306	107	413	7.7%

**69%** des ménages dirigés par une femme ont un certain niveau d'éducation, soit primaire, secondaire, universitaire, informelle ou technique, contre **84%** chez les ménages dirigés par les hommes. Les femmes chefs de ménage ont le plus fort taux de « non-scolarisation » soit 26%.

### Niveau d'étude des femmes et des hommes chefs de ménage

Niveau d'étude	Femmes	Hommes	Total	%
Préscolaire (Maternelle)	1	0	1	0.0%
Primaire	1,463	394	1,857	34.7%
Secondaire	1,427	551	1,978	36.9%
Universitaire	9	29	38	0.7%
Post universitaire	5	5	10	0.2%
Éducation informelle	16	3	19	0.4%
Technique	5	8	13	0.2%
Aucun	1,111	172	1,283	24.0%
Non précisé	185	10	195	3.6%

## Occupation des femmes et des hommes chefs de ménage avant le déplacement

Occupation	Femmes	Hommes	Total	%
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture commerciale	1,736	488	2,224	41.2%
Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs de subsistance	1,738	432	2,170	40.2%
Aides de ménage	360	43	403	7.5%
Vendeurs ambulants et autres travailleurs des petits métiers des rues et assimilés	137	24	161	3.0%
Éboueurs et autres travailleurs non qualifiés (Tous travaux)	82	58	140	2.6%
Professionnels de l'enseignement	35	31	66	1.2%
Commerçants et vendeurs	46	10	56	1.0%
Métiers de l'alimentation, du travail sur bois, de l'habillement et autres métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	45	8	53	1.0%
Conducteurs de véhicules, motos et d'engins lourds de levage et de manœuvre	0	20	20	0.4%
Personnel soignant (Médecins, Infirmiers, Sage-femmes) ...	13	5	18	0.3%
Professions intermédiaires de la santé	10	5	15	0.3%
Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports	1	11	12	0.2%
Autres employés de type administratif	5	6	11	0.2%
Employés de bureau	2	6	8	0.1%
Hôteliers et Restaurateurs	4	2	6	0.1%
Métiers de l'électricité et de l'électrotechnique	1	5	6	0.1%
Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens	0	6	6	0.1%
Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés	0	6	6	0.1%
Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture	1	2	3	0.1%
Employés de réception, guichetiers et assimilés	3	0	3	0.1%
Personnel des services de protection et de sécurité (Gardiennage)	0	2	2	0.0%
Informaticiens	2	0	2	0.0%
Conducteurs de machines et d'installations fixes	0	2	2	0.0%

La majorité des chefs de ménages travaille dans l'agriculture, soit plus de **80%** avant le déplacement.

## Occupation des femmes et des hommes chefs de ménage pendant le déplacement

Occupation	Femmes	Hommes	Total	%
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture commerciale	1,268	367	1,635	30.3%
Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs de subsistance	1,256	316	1,572	29.1%
Aides de ménage	930	121	1,051	19.5%
Vendeurs ambulants et autres travailleurs des petits métiers des rues et assimilés	409	94	503	9.3%
Éboueurs et autres travailleurs non qualifiés (Tous travaux)	251	152	403	7.5%
Métiers de l'alimentation, du travail sur bois, de l'habillement et autres métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	30	9	39	0.7%
Professionnels de l'enseignement	20	19	39	0.7%
Commerçants et vendeurs	28	9	37	0.7%
Conducteurs de véhicules, motos et d'engins lourds de levage et de manœuvre	0	35	35	0.6%
Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture	11	6	17	0.3%
Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports	4	10	14	0.3%
Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés	0	9	9	0.2%
Personnel soignant (Médecins, Infirmiers, Sage-femmes, ...)	3	4	7	0.1%
Professions intermédiaires de la santé	5	2	7	0.1%
Hôteliers et Restaurateurs	3	2	5	0.1%
Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens	0	5	5	0.1%
Autres employés de type administratif	1	3	4	0.1%
Employés de bureau	1	3	4	0.1%
Personnel des services de protection et de sécurité (Gardiennage)	0	2	2	0.0%
Métiers de l'électricité et de l'électrotechnique	0	1	1	0.0%
Juristes (Avocats, Magistrats, Juges, ...)	0	1	1	0.0%
Informaticiens	1	0	1	0.0%
Professions intermédiaires, finance et administration	0	1	1	0.0%
Conducteurs de machines et d'installations fixes	0	1	1	0.0%
Comptables	1	0	1	0.0%

**60%** des femmes et hommes chefs de ménages vivent de l'agriculture de subsistance et **10%** se retrouvent comme vendeurs ambulants.

### État civil des Chefs de ménage

État civil	Femme	Homme	Total	%
Célibataire	839	304	1,143	24.7%
Inconnu(e)	269	51	320	6.9%
Marié	1,243	439	1,682	36.3%
Veuf(ve)	106	7	113	2.4%
Inconnu	777	218	995	21.5%
Séparé(e)	11	2	13	0.3%
Veuve	285	15	300	6.5%
Séparé	59	4	63	1.4%
Divorcé	5	-	5	0.1%

### LIEU D'ORIGINE

#### Localités de provenance 100 ménages et plus

Chefferie/Commune de provenance	Groupement/Quartier de provenance	Total	%
A.C. DE LUME	LUME	756	14.0%
A.C. DE BULONGO	KYOMOLE	661	12.3%
RUWENZORI	MALAMBO	624	11.6%
RUWENZORI	BULIKI	407	7.5%
RUWENZORI	BOLEMA	278	5.2%
WALESE VONKUTU	BUNDINGILI	237	4.4%
A.C. DE LUBERO	LUBERO	237	4.4%
BABILA BABOMBI	BANGOLE	184	3.4%
A.C. DE BULONGO	MULAKIRWA	166	3.1%
BASHU	ISALE-BULAMBO	151	2.8%
BABILA BABOMBI	BABOMBI	134	2.5%
WALESE VONKUTU	BANDAVILEMBA	123	2.3%
A.C. DE LUME	KIVISIRE	101	1.9%

#### Principales communes de provenance

Chefferie/Commune de provenance	Total	%
A.C. DE BULONGO	1,495	27.7%
RUWENZORI	1,004	18.6%
WALESE VONKUTU	861	16.0%
BENI	634	11.8%
BABILA BABOMBI	350	6.5%
A.C. DE OICHA	308	5.7%
A.C. DE MANGINA	149	2.8%
BASHU	147	2.7%
AUTRES	451	8.2%

A.C. de Bukingo, Ruwenzori, Walese Vonkutu, comptent, à eux seuls, pour plus de **60%** des déplacements.

## BESOINS IMMÉDIATS

Type de besoin exprimé	Quantité
Réceptif de stockage d'eau en litres (L)	53,926
Nombre de casseroles	14,029
Nombre d'habits complets pour enfant	12,357
Nombre d'habits complets pour femme	11,077
Nombre de couvertures/draps	8,005
Nombre de supports de couchage (lits, nattes, matelas, ...)	5,671

Le tableau précédent présente une liste de besoins avec les quantités que les ménages souhaitent disposer dans l'immédiat. Par contre, d'autres questions liées à l'accès ou la fréquence de consommation de certains aliments de base ont été posées dont voici les principaux résultats dans le tableau ci-dessous :

Consommation	Nombre de jours moyens de consommation par ménage répondant
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé des céréales ?	0.76
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé des tubercules ?	2.36
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé des légumineuses et oléagineux ?	0.91
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé des feuilles et légumes ?	4.74
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé des fruits ?	0.33
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé des protéines animales ?	0.43
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé du sucre ?	0.37
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé du lait, fromage, yaourt ?	0.12
Pendant combien de jours (au cours des 6 derniers) avez-vous consommé des huiles et graisses ?	1.89

## DEFIS DE PROTECTION

### DOCUMENTATION

L'enregistrement des naissances auprès des autorités compétentes du pays de naissance et éventuellement de nationalité est à la fois une obligation légale et un important outil de protection. Un acte de naissance est un document officiel qui établit l'existence de l'enfant au regard de la loi. Ne pas enregistrer la naissance peut entraîner des conséquences durables sur la vie de l'enfant, y compris la jouissance des droits et des services connexes, et risquer l'apatridie.

**8,84%** des déplacés disent disposer d'un acte de naissance repartie suivant les tranches d'âge ci-dessous :

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total	% dans la tranche d'âge respective
<b>0-4 ans</b>	147	136	283	12%
<b>5-11 ans</b>	140	152	292	10%
<b>12-17 ans</b>	102	66	168	8%
<b>18-59 ans</b>	372	167	539	8%
<b>60 ans+</b>	39	12	51	9%

**12%** seulement des enfants âgés entre 0 et 4 ans ont un acte de naissance.

**61,1%** des adultes ont une carte d'électeur dont 77% sont des femmes.

### ENFANTS A RISQUES

Les enfants (moins de 18 ans) sont au nombre de 7.321 et représentent 48,5% de la population. Le tableau ci-dessous présente les risques identifiés au cours de l'exercice d'enrôlement.

Vulnérabilité	Total
<b>Enfant à risque de ne pas aller à l'école</b>	3.416
<b>Enfant engagé dans d'autres formes de travail des enfants</b>	397
<b>Enfant ayant des besoins éducatifs spéciaux</b>	172
<b>Enfant séparé</b>	132
<b>Enfant en famille d'accueil</b>	128
<b>Enfant non accompagné</b>	66
<b>Enfant assurant la prise en charge d'un autre enfant</b>	25
<b>Enfant engagé dans les pires formes de travail des enfants</b>	20
<b>Enfant associé à des forces ou groupes armés</b>	7
<b>Enfant époux</b>	5
<b>Enfant prise en charge par une institution</b>	1

### AUTRES VULNÉRABILITÉS

Vulnérabilité	Total
<b>Besoins de base non satisfaits</b>	3.910

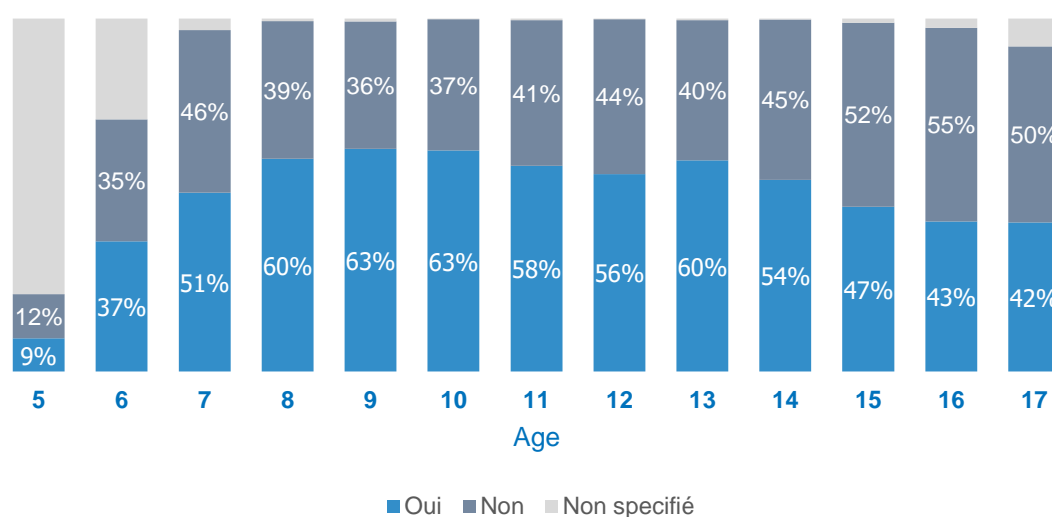
<b>Autre condition médicale</b>	2,969
<b>Malnutrition</b>	1,474
<b>Femme à risque</b>	1,276
<b>Dépendance</b>	1,262
<b>Allaitante</b>	1,064
<b>Recherche familiale requise</b>	1,002
<b>Regroupement familial requis</b>	848
<b>Pas d'accès aux services</b>	647
<b>Témoin de violence envers les autres</b>	607
<b>Pas de documentation légale</b>	603
<b>À risque en raison du profil</b>	564
<b>Problème médical grave</b>	417
<b>Personne âgée avec enfants</b>	377
<b>Déplacements multiples</b>	372
<b>Manque de perspectives de solutions durables</b>	321
<b>Femme seule à risque</b>	207
<b>Personne âgée incapable de prendre soin d'elle-même</b>	201
<b>Maladie chronique</b>	193
<b>Représentant de famille seul - parent</b>	96
<b>Absence de protection des témoins</b>	84
<b>Personne seule âgée</b>	73
<b>Mobilité - partie inférieure du corps</b>	69
<b>Grossesse difficile</b>	62
<b>Maladie mentale</b>	62
<b>Audition</b>	54
<b>Cognition (Se Rappeler)</b>	40
<b>Communication</b>	38
<b>Vue</b>	37
<b>Parent enfant</b>	33
<b>Psych. et / ou déficience physique due à la torture</b>	33
<b>Mobilité - partie supérieure du corps</b>	30
<b>Représentant de famille seul - tuteur</b>	26
<b>Violence, abus ou négligence</b>	25
<b>Soins de soi</b>	20
<b>Émotions et comportement</b>	18
<b>Agresseur présumé</b>	8
<b>Représentant de famille seul - grands-parents</b>	6
<b>Sexe de survie</b>	6
<b>Anciennement associé à des forces ou groupes armés</b>	5
<b>Marginalisé de la société ou de la communauté</b>	5
<b>Détenu/retenu ailleurs</b>	3
<b>Grossesse chez les adolescentes</b>	3
<b>Ménage dirigé par un enfant</b>	3
<b>Dans la clandestinité</b>	2
<b>Menace d'honneur meurtre/violence</b>	1



# 7 ÉDUCATION

## FRÉQUENTATION DES ECOLES DANS LE LIEU DE DEPLACEMENT

Le pourcentage de scolarisation à l'âge de cinq ans est légèrement inférieur à 10 pourcent; il passe à 37% à six ans et à sept ans, il atteint 51%. Le pourcentage d'enfants scolarisés culmine entre 8 et 13 ans, avec un taux de scolarisation supérieur à 60%. Ces taux commencent à chuter dès l'âge de 14 ans et continuent de chuter jusqu'à ce qu'ils atteignent 42% d'inscriptions à 17 ans.



Au total, 49% des enfants déplacés entre 5 et 17 ans sont scolarisés. Un peu plus de filles (52 %) fréquentent l'école contre 50 % de garçons.

Age des enfants à l'école primaire, secondaire.

Le tableau ci-dessous donne une répartition des niveaux scolaires par âge des enfants entre 5 et 17 ans :

Niveau d'étude	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
Préscolaire (Maternelle)	25	11	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1 an (ou grade 1)	73	147	122	89	48	25	22	11	8	7	4	3	2
2 ans (ou 2e année)		53	86	126	94	60	33	24	32	21	9	7	6
3 ans (ou 3e année)			28	66	91	108	75	52	44	24	21	14	11
4 ans (ou 4e année)				20	47	78	85	85	50	44	30	20	15
5 ans (ou 5e année)					12	41	63	59	73	50	47	24	22
6 ans (ou 6e année)						15	31	48	84	55	42	43	26
7 ans (ou 7e année)							5	35	50	60	53	37	32
8 ans (ou 8e année)								13	25	43	41	31	28
9 ans (ou 9e année)									7	17	22	33	25
10 ans (ou 10e année)										4	6	22	21
11 ans (ou 11e année)											4	4	19
12 ans (ou 12e année)												6	9
13 ans (ou 13e année)													1

## ENFANTS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE

Les principales raisons évoquées pour la non fréquentation des enfants à l'école sont les suivantes :

- Manque de moyens financiers, **52%**
- Manque de moyens logistiques, **12%**
- Insécurité sur le chemin de l'école, **22%**
- Pas d'école dans les environs ou écoles très éloignées de la maison (plus d'une heure de marche), **0.5%**
- Autres raisons, **13%**

## NIVEAU D'EDUCATION

D'une façon générale, le niveau de scolarisation de la population déplacée est présenté dans le tableau ci-dessous :

Niveau d'étude	Sous-total	%
Précolaire (Maternelle)	171	1.1%
1 an (ou grade 1)	673	4.5%
2 ans (ou 2e année)	833	5.5%
3 ans (ou 3e année)	952	6.3%
4 ans (ou 4e année)	893	5.9%
5 ans (ou 5e année)	869	5.8%
6 ans (ou 6e année)	1.258	8.3%
7 ans (ou 7e année)	681	4.5%
8 ans (ou 8e année)	710	4.7%
9 ans (ou 9e année)	567	3.8%
10 ans (ou 10e année)	407	2.7%
11 ans (ou 11e année)	336	2.2%
12 ans (ou 12e année)	896	5.9%
13 ans (ou 13e année)	71	0.5%
14 ans (ou 14e année)	117	0.8%
Niveau universitaire	75	0.5%
Niveau post universitaire	25	0.2%
Technique ou professionnel	26	0.2%
Éducation informelle	36	0.2%
Pas d'éducation	4.305	28.6%
Inconnue	1.171	7.8%
Total	15.072	

## DÉFIS ET RECOMMANDATIONS

### LES DÉFIS

Plusieurs défis se sont présentés pendant l'exercice.

- Le premier défi auquel on a fait face c'est l'absence de système d'enregistrement uniforme des déplacés internes. Plusieurs versions des fiches d'enregistrement manuscrites qui servent de registres existent. L'absence d'une fiche de donnée numérisée sur Excel a nécessité un encodage des données sur Kobo avant de pouvoir générer les jetons de « fixing » des ménages à enrôler.
- Les distances : Le déploiement des équipes sur le terrain nécessite une bonne coordination de façon à optimiser la collecte des données en termes de qualité et de volume d'enrôlement dans le lieu de résidence des déplacés requiert plus de temps et nécessite l'utilisation d'outils appropriés.
- La formation des équipes pour avoir une même compréhension des résultats attendus dans l'exercice de collecte des données. Les membres des équipes n'ont pas la même expérience et les mêmes compétences dans l'utilisation des outils de collecte, un contrôle qualité robuste des données collectées était mise en place.
- La différenciation claire et nette entre la population déplacée et la population hôte pour les cas litigieux. Ce processus est pris en compte par les autorités. Cependant un appui est nécessaire pour affiner les outils d'identification.
- S'assurer de la gratuité des services qui a conduit à l'enregistrement du déplacé interne dans les registres des comités de quartier.

### RECOMMANDATIONS

- La nature prolongée des conflits dans la région a entraîné des vagues de déplacements vers la ville de Beni créant une pression démographique, une forte demande sur les institutions, une pression sociale, une pression sur les services étatiques, en l'occurrence la santé, les écoles, pour ne citer que ceux-là, et présentent des facteurs de risque accrus pour les déplacés internes.
- Du point de vue de l'enregistrement, les autorités locales ont manifesté le souhait d'être mieux outillées pour faire face à un afflux important de déplacés. Le grand défi est l'identification et la vérification de la documentation de ces personnes du fait qu'en général leurs cartes d'électeurs sont soit perdues pendant le déplacement, soit brûlées dans les maisons incendiées pour celles qui en sont victimes. Bon nombre d'entre eux ne disposent pas de document d'identité, ce qui rend la tâche d'enregistrement difficile. Pour ceux qui en dispose, il n'y a pas une base de données unique et consolidée sur le déplacement, qui permettrait de vérifier leur identité. Des déplacés peuvent s'enregistrer dans les registres dans plusieurs quartiers de la ville de Beni, par exemple s'ils ont déménagé

de leur famille d'accueil initiale vers une autre famille d'accueil dans un autre quartier, ce qui entraîne de multiples entrées dans les registres des comités de quartier. S'assurer que les déplacés internes disposent de documents d'identité qui pourra éviter des doublons dans leur enrôlement est l'une des activités de support qui sera bénéfique pour mieux documenter les flux d'arrivée et les mouvements pendulaires. En outre il est nécessaire de mettre en place un cadre d'échanges et de partage d'information, vérification des personnes déplacées entre les différents comités afin de s'assurer que les PDI ne sont pas enregistrés ou comptés plusieurs fois dans la ville.

- Pendant l'exercice d'enrôlement et profilage du mois de décembre 2021, une nouvelle vague de milliers de ménages se sont encore déplacés des régions avoisinantes vers la ville de Beni. Ces nouveaux arrivés doivent faire l'objet d'un enrôlement pour avoir une vue holistique des déplacements dans la ville de Beni. A la fin de l'exercice, 3.958 ménages avaient été encodés dans Kobo et sont en attente d'enrôlement.
- Projeter les résultats du travail aux autorités locales et autres acteurs lors de la remise de ce rapport officiellement.
- Organiser un atelier de formation sur la gestion des données pour les autorités locales, les acteurs locaux et humanitaires.